



Association Professionnelle
de Solidarité du Tourisme

ATTESTATION D'ADHÉSION

Je soussigné,

Emmanuel TOROMANOF, Secrétaire Général de l'Association Professionnelle de Solidarité du Tourisme, organisme de garantie collective prévu par le LIVRE II du Code du Tourisme,

Certifie que la société (ou M) :

NATIONAL TOURS GROUPES

Représenté(e) par :

Monsieur MARCHAND Frédéric

(Dénommé(e) commercialement) :

Sis(e) :

**20 rue d'Isly
35000 RENNES**

Dont la forme juridique (et le capital) est (sont) :

SAS 50 000 €

Dont le numéro RCS est :

789 843 430

Dont l'immatriculation est en cours *

Est adhérent de l'Association et bénéficie, pour exercer les activités énoncées par l'article L.211-1 (I) du Code précité et dont le montant de garantie minimum est fixé à la somme de 100 000 €, de l'engagement prévu par l'article L.211-18 et R.211-26 à R.211-34 de ce Code pour un montant de :

1 188 500 €

Réunion du : **09/01/2013**

Fait à Paris, le **01/03/2013**

LE SECRETAIRE GENERAL

Emmanuel TOROMANOF

Circonstance donnant lieu à la délivrance de cette attestation : **Adhésion.**

*L'engagement de l'Association prendra effet le jour de la délivrance formelle du certificat de cette immatriculation par Atout France.

Destinataires :
· l'adhérent (2 exemplaires dont 1 pour Atout France)
· la SNCF

15, avenue Carnot 75017 Paris.
tel. 01 44 09 25 35 | fax 01 44 09 88 00 | info@apst.travel
www.apst.travel

Association régie par la loi du 1er Juillet 1901 - Organisme de garantie collective prévu par le livre II du code du tourisme